

dans les Entreprises.

11 NOVEMBRE 1936

La lutte à l'usine et la guerre

11 novembre 1936 : il y a 22 ans que fut signé le honteux traité de Versailles consacrant la suprématie des impérialismes vainqueurs sur les vaincus.

Inique traité signé sur des millions de cadavres à jamais anonymes dont la plupart partirent pour défendre « le Droit et la Civilisation ».

11 novembre 1936 : mêmes bruits de bottes, mêmes sophismes. Les prolétaires partiront-ils ce coup-ci, pour défendre la « Démocratie contre le Fascisme » ?

Partiront-ils pour cette infernale épouvante que sera cette guerre moderne en entraînant avec eux la civilisation vers l'abîme.

La guerre moderne ne serait pas comme la dernière une guerre de tranchées, les engins actuels de destruction ne le permettant plus, ce sera une guerre de représailles : bombardement simultané de chaque capitale ennemie.

Ce serait évidemment en premier lieu, les grands centres industriels qui seraient visés, là où se trouvent les industries d'extraction ou de transformation.

La région parisienne serait un de ces objectifs principaux, car toutes les industries type « défense nationale » s'y trouvant, pourraient être anéanties.

Pour empêcher une destruction massive et immédiate, les capitalistes ont manifesté une fois de plus un sens étonnant de la défense de leurs intérêts : à cet effet, un plan de décentralisation industrielle a été élaboré par la clique militaire. Toutes les industries recevant des commandes pour la défense nationale ont des usines prêtes à tourner dans divers coins de la France.

La société Lorraine décentralise en installant une usine à Bagnères-de-Bigorre, Gnome et Rhône achète un terrain au Mans, Pechiney et Uginé disséminent sur le territoire des usines d'alliages spéciaux prêtes à tourner dès le déclenchement des hostilités (1) et beaucoup d'ouvriers qui devront y travailler ont déjà en poche leur fascicule de libération.

Voici une situation nouvelle dont la classe ouvrière doit tenir compte pour son organisation, si demain, ce plan est mis en application, les sections politiques constituées sur le terrain local n'auront plus une grande utilité, mais en revanche, à ce moment précis, les sections d'entreprises prendront leur réelle valeur, celle de conserver le prolétariat organisé en vue des luttes immédiates et éventuelles.

Nous avons vu en 1920, une industrie décentralisée, celle des chemins de fer, résister à la désorganisation et même assurer une coordination effective entre les différents points de la France. En 1920, pendant les grèves, le renvoi d'un ouvrier dans un coin reculé de province se savait à une rapidité extraordinaire et la grève se propageait comme une traînée de poudre.

C'est surtout à la jeunesse des usines que nous nous adressons et, qui demain, a son rôle à jouer dans la construction de la société socialiste.

Si demain la guerre éclatait, ce serait une panique effroyable, mais la jeunesse fortement organisée dans ses sections d'entreprises résistera à tous les chocs dans la grande désorganisation, elle se mettra à l'avant-garde du socialisme.

Jeunes travailleurs : devant la guerre, devant la grande menace impérialiste, vous répondrez par l'organisation sur le terrain de l'usine, car, pour nous, l'usine reste plus que jamais la citadelle du prolétariat.

(1) Renseignements tirés du *Journal de la Bourse*, de janvier 1935.

Dans le prochain Numéro de la "JEUNE GARDE"

nous commencerons une grande

Enquête sur

LES JEUNES

SANS TRAVAIL

SECTIONS J. S. préparez la diffusion à la porte des bureaux de pointage.

Contre l'offensive Capitaliste... Lutte directe des Travailleurs

Le Capitalisme Financier dirigé par

FINALY et MERCIER

et le Capitalisme Industriel dirigé par

DE WENDEL

SCHNEIDER

DE PEYERIMHOFF

UN EXPLOITEUR



DE PEYERIMHOFF
Président du Comité des Houillères.

... sabotent les lois sociales

LES TRAVAILLEURS EXIGERONT

Le respect des contrats

Le contrôle ouvrier

et la socialisation de leurs biens

DE NOS CORRESPONDANTS

LA LUTTE QUOTIDIENNE

CHEZ S. I. M. C. A.

A l'usine « Simca », où l'Amicale socialiste compte déjà un nombre assez élevé d'adhérents, de fréquentes manœuvres du patronat essayent de nous diviser les uns les autres, en offrant à certains de nos jeunes camarades quelques avantages éphémères pour les inciter à trahir la cause générale du prolétariat.

Ces jeunes camarades en butte à ces manœuvres, se sont indignés de ces procédés et n'ont pas voulu s'y associer; ils ont appelé à l'esprit de solidarité de ceux qui les entourent pour leur permettre de résister victorieusement à ces manœuvres et ne pas se laisser circonscire par la façon de leur présenter sous des aspects attrayants un enfer auprès duquel celui du Dante ne serait que de la pacotille.

Que nos camarades fassent donc confiance à ceux qu'ils ont chargés de la défense de leurs intérêts et leur donnent leur entier soutien dans la lutte qu'ils mènent pour le triomphe rapide de l'unité prolétarienne et de la classe ouvrière.

LE PATRONAT ATTAQUE CHEZ BROUSSEITE A ST-MANDE

Le personnel de cette maison de métaux a fait grève durant trois jours, en juin 1936. Des rajustements de salaire furent obtenus. Mais le patron essaie de reprendre du poil de la bête. Il fait traîner les pourparlers pour le contrat collectif et, s'en tenant à la lettre pour la nomination des délégués, exige des électeurs un extrait du casier judiciaire. Maintenant, la maison renvoie trois femmes ayant onze, neuf et deux années de présence.

Motif : suppression d'emploi. Or, depuis trois mois, des débutants à salaires inférieurs ont été embauchés.

Le personnel réagit. Il est solidaire de ses collègues injustement mis sur le pavé. Les employés savent que demain, s'ils laissent faire, ce sera leur tour. Il faut au directeur un personnel docile, à l'échine souple, comme celui qu'il avait, il y a dix ans. Hélas! M. Baizé, les temps sont changés. Bien que les actionnaires n'aient pas — soi-disant — touché de dividendes depuis x années, alors que les affaires de plomb, zinc, cuivre, tôles, etc., marchent à pleins bras, les employés aidés et épaulés par leurs frères du magasin et les chauffeurs, empêcheront les renvois et exigeront un contrat collectif avec des conditions de vie acceptables.

La Chambre Syndicale des Em-

ployés a fait mardi dernier une démarche auprès de la direction et les prolétaires en faux-cols agissent effectivement si cela est nécessaire.

AU COMPTOIR FRANÇAIS (PANTIN)

Cédant à la poussée revendicative de juin dernier, ce n'est pas sans mauvaise grâce que le grand patronat de l'alimentation avait accordé satisfaction à son personnel, et depuis quel temps, celui-ci constatait que le patronat violait systématiquement le contrat collectif et sabotait les lois sociales.

Les ouvriers, respectueux de leur signature, attendaient, mais avec impatience, la fin de pareilles méthodes. Le grand patronat leur fit répondre



Après la grève. Reprise du travail.

par u. de ses membres les plus combattifs, M. Mignot, des Comptoirs Français, un des satrapes des sociétés à succursales multiples.

Un agent de maîtrise fasciste de cette boîte ayant provoqué les travailleurs de l'entrepôt de Pantin en déchirant sa carte de la C. G. T., qu'il avait prise par peur en juin, fut gratifié d'une conduite de Grenoble magnifique par tous les camarades. Sous ce prétexte, M. Mignot fit appeler les délégués, tous membres de la C. G. T., ainsi qu'un chef depuis plus de trente ans dans la boîte, et leur signifia leur renvoi immédiat.

Devant cette provocation, les ouvriers cessèrent le travail en occupant

la boîte, résolu à déjouer la manœuvre patronale.

Les J. S. de Pantin se proclament solidaires des ouvriers en lutte pour le respect du droit syndical et constatent que ceux-ci s'aperçoivent de plus en plus que les lois sociales votées par le Parlement seront inopérantes si elles ne sont pas imposées au patronat par l'action des travailleurs eux-mêmes et que la socialisation serait nécessaire des sociétés à succursales multiples dont les dirigeants pourraient à leur gré affamer la population parisienne.

Les camarades en lutte font un pressant appel à tous les syndiqués de l'alimentation et des transports pour que M. Mignot ne fasse pas livrer directement des denrées dans les succursales sans passer par l'entrepôt, comme il en a manifesté l'intention.

de vous pour faire honneur à votre signature? Nous vous faisons remarquer que les salopards, eux, respectent leurs engagements.

CHEZ SAFHI, VINS EN GROS A CHARENTON

Continuant la campagne de provocation qui consiste à semer la panique dans la classe ouvrière, les administrateurs de la Société Safhi, ayant à leur tête M. Grammont, qui fait partie des deux cents familles, ont décidé, « dans un bel élan de patriotisme », de renvoyer vingt ouvriers sur vingt-six, ce qui fait vingt travailleurs de plus réduits au chômage et, parmi eux, une dizaine de jeunes.

Ces messieurs invoquaient le manque de crédits pour motiver leur décision, mais nous savons de source sûre que le Crédit Commercial de France mettait à la disposition de la Société, comme tous les ans, une somme de 700.000 francs dont le répondant était M. Charles Bonnefoy, administrateur délégué, et que la garantie de cette somme était effectuée en or. Mais M. Bonnefoy ne veut plus fournir cette garantie, car « il n'a pas confiance dans le gouvernement de Front Populaire », ce que nous comprenons fort bien, ce monsieur ayant appartenu au mouvement croix de feu et étant un fidèle lecteur du « Jour ».

A LA S. I. T. THEATRE (15°)

En cette usine où s'effectue la fabrication de masques à gaz, la direction intensifie ses manœuvres et ses provocations contre les ouvriers. Dernièrement fut effectué le licenciement de neuf ouvriers et de trois ouvrières, dont des pères et mères de famille.

Maintenant, malgré notre référé au Syndicat, la direction, plus qu'intransigeante, vient de mettre en service deux machines à ébarber les loupes et soupapes de masques à gaz, de façon à réduire la main-d'œuvre d'un minimum de dix ouvrières. Voici les statistiques : précédemment, pour l'ébarbage des loupes, étaient employées six ouvrières qui fournissaient chacune cent loupes ébarbées à l'heure; dorénavant, une machiniste ébarbera 350 à 450 loupes à l'heure au minimum; de même que pour les soupapes le résultat est à peu près semblable, auparavant cent à l'heure, désormais 300 à 400 par la machine.

Cela ne peut durer et les ouvriers désirent un changement immédiat à cet état de choses.

LE PROLÉTARIAT SE DÉFEND

Le prolétariat se défend contre l'évacuation par la force et les briseurs de grèves. Organisez-vous. Formez vos sections d'entreprises.

2.000 TEXTILES ONT CESSÉ LE TRAVAIL A LAVELANET

La grève vient d'éclater dans le textile pour une question de salaires.

Cette grève affecte 2.000 ouvriers environ répartis dans les localités de Montferrier, Villeneuve-d'Olmes, Lavelanet et Belestas.

C'est dire que la grève est générale dans la corporation du textile.

LES GREVES AU HAVRE

60 employés des docks et entrepôts du Havre ont déclaré la grève hier après-midi.

UN PATRON DU 12° QUI FAIT FI DES LOIS SOCIALES

M. Etienne Surre, patron passementier, 32, boulevard de Picpus (12°), est un de ces patrons décidés à ne pas appliquer les accords issus des grèves de juin.

Les ouvriers et ouvrières sont en lutte depuis 40 jours pour que, non seulement soit appliqué le contrat collectif de la corporation, mais que soient appliqués les accords Matignon.

LE CONFLIT

CHEZ VERGER-DELPORTE

Au 28^e jour de grève, le moral des grévistes est intact. Les briseurs de grève à son service vont maintenant jusqu'à menacer nos camarades grévistes. Sous le fallacieux prétexte de liberté du travail, nous n'admettons pas que la police protège de tels individus.

LES INCIDENTS DU SOLEIL

En juin dernier, emportés par la puissante vague d'action prolétarienne qui déferlait sur le pays, les employés des compagnies d'assurances déclenchèrent une grève générale totale.

La rage au cœur, les employés durent accepter un contrat collectif augmentant leur salaire de 8 à 12 % seulement.

Le feu couvrait, il vient d'éclater au « Soleil » où le directeur Mazel est un fasciste acharné. Obligé d'appliquer les quarante heures, cet individu « délaya » l'horaire de présence pour empêcher son personnel d'utiliser pleinement le repos supplémentaire.

Cette façon de faire n'ayant pas créé l'incident cherché, Mazel trouva mieux : jeudi dernier, il licencia deux employés.

Les délégués intervinrent aussitôt; mais Mazel refusa de recevoir sept délégués (sur dix-sept), sous prétexte qu'ils n'étaient que suppléants; sur l'insistance des sept exclus, Mazel leur fit savoir qu'ils « ne faisaient plus partie du personnel ». Une réunion générale des employés eut alors lieu vendredi à midi où la grève fut, en principe, décidée.

À 14 heures, Mazel ayant mis au point son mauvais coup, invita ceux des employés qui voulaient travailler « à faire leur devoir ». Ce fut le signal d'une attaque brusquée. Aidés d'éléments étrangers à la maison, de « dispos » dissous, les fascistes de la compagnie se ruèrent sur ceux qui proclamaient leur volonté de lutte et les expulsèrent avec une grande brutalité.

La bataille fut quelque fois assez vive, mais force resta aux dispos, organisés militairement. Cette victoire fut saluée à la fasciste au milieu d'ovations faites au führer Mazel.

LA GREVE DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE DE LA REGION PARISIENNE

Chez T.E.M., quai de Seine à Saint-Ouen, fabrique d'accumulateurs, chez Delacoste, fabrique de jouets et d'appareils médicaux et pharmaceutiques en caoutchouc, à Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise), les patrons ont licencié, sous de faux prétextes, des délégués, des syndiqués, ceux des meilleurs défenseurs des intérêts ouvriers, parce qu'ils défendaient le respect des conventions signées entre les patrons et les ouvriers.